

Mise à jour : 21/10/2022

ADAPTER UN PARCOURS DE FORMATION A L'ACCESSIBILITE NUMERIQUE ET AU HANDICAP

- **Durée et modalités** : 7 heures, sur une journée (1 x 7 heures), en présentiel ou à distance.
- **Nombre de personnes par session** : 5 à 8 maximum
- **Public** : toute personne amenée à animer, créer ou encadrer de la formation professionnelle, notamment : formateurs et formatrices, personnes chargées d'ingénierie pédagogique, référent-es pédagogiques travaillant avec des supports numériques, référent-es de parcours, *et al.*
- **Prérequis** : aucune connaissance technique en accessibilité n'est requise pour suivre cette formation
- **Matériel** : un ordinateur équipé des logiciels demandés lors de l'inscription

Contexte

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a introduit le principe d'accessibilité des formations ainsi que le principe de compensation pour les personnes en situation de handicap. Ces principes se sont ensuite diffusés dans le Code du travail et à travers l'obligation de certification Qualiopi des organismes de formation.

L'objectif de cette formation est de découvrir l'accessibilité numérique appliquée aux processus de formation professionnelle : connaître les besoins des personnes en situation de handicap, comprendre la notion de compensation de handicap, découvrir en quoi consiste l'accessibilité numérique dans le cadre d'une formation professionnelle, comprendre les obstacles que représentent les supports et outils pédagogiques inaccessibles, identifier les moyens à disposition pour y remédier (méthodes et outils comme le référentiel RGAA notamment).

Objectifs généraux

- Comprendre l'impact des problèmes d'accessibilité posés par les supports et les outils numériques utilisés dans un processus de formation
- Identifier les solutions de compensation du handicap et les ressources mobilisables
- Mettre en œuvre une démarche pour évaluer le niveau d'accessibilité numérique de solutions tierces ou de prestataires

Access42, SCOP-ARL à capital variable

Siège : 21 bis rue du Simplon, 75018 Paris — 503 062 408 00052 R.C.S. Paris

Code APE (NAF) : 6201Z - TVA intracommunautaire : FR29503062408

Access42 est un organisme de formation référencé sur Datadock et dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 11 95 04806 95 auprès de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) de la région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

- Anticiper les besoins en accessibilité et identifier les points d'attention à prévoir lors de la conception d'une formation
- Maîtriser les outils permettant d'évaluer le niveau d'accessibilité d'une solution tierce ou d'un prestataire
- Connaître les outils et ressources disponibles pour rendre accessibles des supports et des outils numériques dédiés à la formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- définir l'accessibilité numérique ;
- décrire les principales situations de handicap ;
- citer plusieurs technologies d'assistance utilisées par les personnes handicapées pour la consultation des supports de formation numériques ;
- définir la notion d'impacts utilisateurs ;
- définir la notion d'aménagement raisonnable et de charge disproportionnée ;
- connaître les principes de compensation du handicap en formation et les ressources à leur disposition ;
- décrire les obligations légales en matière d'accessibilité numérique et d'accessibilité de la formation en France (code du travail, Qualiopi) ;
- décrire l'impact de l'accessibilité sur la conception d'une formation ;
- dialoguer avec des spécialistes de l'accessibilité numérique grâce à un vocabulaire partagé ;
- évaluer certains critères d'accessibilité RGAA sur une ressource pédagogique (site web, plateforme de formation en ligne, support PDF, etc.).

Programme

Handicap, emploi et formation

- Handicap : premier motif de signalement auprès du Défenseur des droits
- Handicap et emploi : insécurité professionnelle

Handicap et accessibilité

- L'accessibilité : un droit fondamental
- Différents types de handicaps

Handicap et numérique

- Définition de l'accessibilité numérique
- Le W3C et l'objectif d'universalité du web
- Besoins spécifiques pour naviguer dans les contenus numériques
- *Exercices, découverte d'outils de test, analyse de sites web*
- Définition et rôle des technologies d'assistance
- Démonstrations

Accessibilité des formations

- Contexte juridique des obligations de formation pour les employeurs et pour les organismes des formations à l'international et en France (Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, Code du travail)
- Les obligations d'aménagement raisonnables et la mise en place de moyen de compensation dans le cadre de la formation professionnelle
- Zoom sur Qualiopi et les indicateurs concernés
- Obligations légales et sanctions pénales
- *Échanges/Retours d'expérience*

Accessibilité numérique

- Le RGAA 4 (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité)
- Présentation de quelques critères d'accessibilité et de méthodes simples d'évaluation
- *Évaluation du niveau d'accessibilité d'une ressource pédagogique*
- Les obligations d'accessibilité numérique en France

Les solutions tierces pour l'animation

- Outil de visioconférence pour les formations en distanciel : accessibilité des outils, mise à disposition d'alternatives (sous-titres, transcription en direct)
- Les plateformes LMS (Learning Management System)
- Les outils d'animation : tableau blanc collaboratif, documents collaboratifs
- *Échanges/Retours d'expérience*
- *Exercice*
- Évaluer l'accessibilité des solutions tierces pour animer une formation
- Exiger l'accessibilité dans les contrats (sous-traitance de formation, achat de logiciel)
- L'accessibilité numérique dans un cahier des charges

Évaluer le besoin, se positionner

- Évaluer le niveau d'accessibilité d'une formation
- Les accompagnements possibles (Agefiph, Cap Emploi, etc.)
- *Échanges/Retours d'expérience*

Audit rapide

Apprendre à évaluer simplement certains aspects de l'accessibilité d'une ressource numérique sur la base de critères non techniques du RGAA.

Chaque test donne lieu à une discussion sur les solutions à mettre en œuvre et les moyens disponibles pour améliorer et réparer les erreurs.

- Tests automatiques de la validité du code
- Parcours au clavier
- Zoom texte
- Formulaires
- Contrastes de couleurs
- Contrôle des animations
- Structure d'une page web
- Accessibilité des vidéos

Méthodes et moyens pédagogiques

- Documentation et support fournis en début de formation : support de cours dématérialisé au format PDF accessible.

Modalités d'évaluation

- **Avant** : questionnaire de positionnement en ligne
- **Pendant** :
 - évaluation d'une ressource pédagogique (fournie ou proposée par les stagiaires ayant la possibilité de soumettre leur propre matériel comme base aux exercices et échanges) ;
 - audit rapide d'un site web sur la base de critères RGAA choisis ;
 - partage de retours d'expérience et échanges ;
 - rédaction d'une *checklist* adaptée aux besoins des stagiaires.
- **Après** : questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquisitions en ligne

Modalités de la formation à distance

Les modalités suivantes sont applicables uniquement si la formation se déroule à distance.

- **Classe virtuelle en groupe** : 7 heures de visioconférence. Aucun temps de travail supplémentaire n'est demandé aux stagiaires en dehors des heures de classe virtuelle.
- **Moyens techniques** : salle de visioconférence avec l'application Zoom ou Microsoft Teams. Les détails de connexion (URL, mot de passe) seront fournis aux stagiaires au plus tard la veille de la première session de formation.
- **Modalités d'assistance technique** : les stagiaires peuvent contacter à tout moment la personne chargée de l'organisation technique par e-mail et téléphone, par exemple pour demander de l'aide à l'installation ou à la configuration du logiciel de visioconférence. Pendant les heures de travail, la personne chargée de l'organisation technique répond rapidement aux demandes d'aide.
- **Modalités d'assistance pédagogique** : pendant toute la durée de la classe virtuelle, et à tout moment, les stagiaires peuvent poser des questions au formateur ou à la formatrice.